

N°10

OCTOBRE 2008

parcours

JOURNAL INTERNE D'IGRETEC

IGRETEC



ORES :

l'expertise d'IGRETEC
à l'échelle wallonne

8/9/10



Création du secteur 3



Charte graphique



Ecopole

Dans ce numéro...

- 3 Inauguration SWDE
- 4 L'heure de l'engagement pour l'eau à l'Eau d'Heure :
- 5 EOLE accueille les attachés de l'AWEX-OFI
- 6 Une identité graphique forte...
- 8 ORES : l'expertise d'IGRETEC à l'échelle wallonne
- 9 Des projets verts pour le tout nouveau SECTEUR 3
- 10 L'Ecopole : un projet verdoyant
- 11 Roselies : cure de jouvence pour une belle jeune fille...
- 12 Personnel en mouvement Baby Boom

édito

IGRETEC



Le 1^{er} janvier 2009 est une étape importante pour IGRETEC. À cette date, nos collègues chargés de l'éclairage public au sein du service de Patrick Castiau rejoindront la structure ORES, nouvel opérateur wallon des gestionnaires mixtes de réseaux d'électricité et de gaz.

Un changement de taille qui est aussi l'occasion unique de mettre à profit un beau savoir-faire et une expérience « maison » à l'échelle wallonne. Parallèlement, cette expertise sera mise en avant au travers de la création d'un nouveau secteur consacré au financement de projets énergétiques locaux, belle opportunité de consolider notre rôle d'acteur dans le domaine de l'énergie.

Le secteur 3, « participations énergétiques » permettra de financer des projets verts, mais également de distribuer, aux villes et communes des arrondissements de Charleroi et Thuin, les dividendes du secteur.

Au-delà de ces changements primordiaux et de notre actualité, toujours très dense, Parcours vous présente un tout nouvel outil : la charte graphique. Ce guide, fixant les règles d'utilisation du logo et uniformisant nos supports de communication, est destiné à donner plus de force et de cohérence à notre image, au visage de notre intercommunale. Chacun, chacune a sa pierre à apporter à ce vaste chantier : merci déjà pour votre implication !

Avant cette étape fort importante du 1^{er} janvier, marquons d'une croix nos agendas à la date du 3 décembre..., traditionnelle occasion de se réunir pour fêter la Sainte Barbe.

Un moment convivial que beaucoup attendent de longue date...

Au plaisir de s'y retrouver tous,

Bonne lecture, bon Parcours

Rédaction :

Isabelle Felix - Michel L'Hoost
Merci à tous ceux qui nous ont aidés à réunir nos informations.

Éditeur Responsable :

Marc Debois,
Boulevard Mayence, 1 - 6000 Charleroi

Conception graphique, mise en page et impression :

MWP Communication SPRL

Crédits Photographiques :

MRW - DIRCOM - Jean-Louis Carpentier 8095
JDC Pictures - IGRETEC

Une idée, un avis, un commentaire ?

Contactez Isabelle Felix (071/202874)
isabelle.felix@igretec.com

Assemblée Générale

Nos associés, réunis le 27 juin 2008 au Point Centre pour la première assemblée générale de l'année, ont approuvé les comptes annuels et la décharge aux administrateurs, ainsi que la création du Secteur 3 « Participations énergétiques ».

L'approbation porte aussi les conséquences de cette décision : modifications statutaires, augmentation du capital d'IGRETEC et composition de la Commission Permanente nouvellement créée pour ce secteur.



Westinghouse

Westinghouse, société américaine située dans le Parc de Nivelles et spécialisée dans l'ingénierie nucléaire vient de confier à IGRETEC la partie « études » relative à sa nouvelle usine, située sur le même parc. Le permis unique vient d'être déposé, les travaux devraient débuter en mars 2009.



Signé IGRETEC

Cette très belle réalisation, située à l'esplanade R Magritte de Couillet, et que vous avez découverte lors du tour des sites au mois de mai, est désormais habitée !

Inaugurée le 27 juin dernier, elle centralise aujourd'hui une grande partie des services administratifs de la Société Wallonne des Eaux (SWDE).

Sorti des crayons de notre Bureau d'Etudes, ce bâtiment est le fruit d'une très belle collaboration multimétiers entre les services de Jean-Jacques Cayeman, qui a apporté son expertise en montages financiers, et les services de Katherine Chevalier pour les aspects juridiques. Résolument placé sous le signe du développement durable, il répond notamment à la norme HQE (Haute Qualité Environnementale). Une norme exigeante de la conception jusqu'à la livraison du projet, mais aussi une très belle aventure pour IGRETEC, qui a déployé toute sa créativité pour y parvenir.



Constat positif, les équipes ont été confortées dans l'idée que l'intégration de ces critères induisait en fin de compte peu de surcoûts.

Au final, le bâtiment est équipé de près de 65 m² de panneaux solaires, de chaudières à condensation, de 4 réservoirs d'eau de 1 000 litres, d'une gestion technique centralisée de l'électricité... Le maître mot de cette conception ? « Bâtir aujourd'hui, préserver demain ».

Phenix

Au moment de boucler ces lignes nous apprenons la notification du marché de services pour la mission de gestion et de coordination de la mise en œuvre du projet PHENIX dans l'intra-ring de Charleroi.

En clair, IGRETEC a été désigné pour assurer la gestion et la coordination du projet PHENIX, vaste ensemble de 8 projets de revitalisation du centre ville. Un marché complexe qui n'aurait pu être remporté sans apporter la preuve de notre pluridisciplinarité, et de notre aptitude à la coordination de nos compétences.

Félicitations à tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté leur énergie et leur collaboration pour l'élaboration de l'offre.

Parcours reviendra évidemment sur le sujet dans son prochain numéro en vous apportant tous les détails de ce projet extrêmement ambitieux qui nous occupera jusqu'en... 2012 !

L'engagement pour l'eau à l'Eau d'Heure



En qualité de coordinateur du Contrat de Rivière Sambre & Affluents (CRS), IGRETEC organisait le 11 juillet, sur le site des Lacs de l'Eau d'Heure, la signature du 1^{er} programme triennal d'actions (2008-2010) relatif aux territoires de la Haute-Sambre et du bassin versant de l'Eau d'Heure, incluant le 1^{er} Contrat de Lacs en Wallonie.

Ce programme a été établi sur base des inventaires de terrain menés par IGRETEC via la Cellule de Coordination du Contrat de Rivière qui en assurera également le suivi pendant ces 3 années.

Par leur signature, tous les acteurs concernés (les 15 communes membres du CRS, la Fédération de la Batellerie belge, la Fédération Provinciale des Pêcheurs du Hainaut, Natagora et Espace Environnement Charleroi) s'engagent à poursuivre les actions pour améliorer la qualité des eaux.

Parmi les actions concrètes, il est notamment prévu de continuer l'égouttage et l'épuration dans le cadre des programmes d'investissements de la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE), en limitant les risques de pollutions accidentelles, et en réduisant la charge des rejets.

En parallèle à l'extension du Contrat de Rivière Sambre pour la partie amont de ce sous-bassin hydrographique, des mesures de protection et de restauration de l'environnement seront mises en œuvre au niveau du bassin versant de l'Eau d'Heure, en ce compris le complexe des Lacs de l'Eau d'Heure, en vue de développer le 1^{er} « **Contrat de Lacs** » de Wallonie. L'approche vise à préserver durablement le potentiel environnemental du site, gage de son dévelop-

pement économique et touristique ainsi que la sensibilisation du public qui le fréquente.

Le projet est assorti d'un volet de valorisation touristique qui devrait renforcer l'image de marque du site. L'objectif ultime, et il est ambitieux, est de rencontrer les critères d'attribution de l'écolabel européen « Pavillon bleu » pour la qualité des eaux de baignade et la gestion globale de l'environnement.

« Nous sommes très satisfaits du déroulement de la cérémonie officielle: les partenaires ont répondu très nombreux et l'évènement, très convivial, a été largement médiatisé. A nous maintenant d'assurer, sur le terrain, le suivi des actions pour lesquelles les partenaires se sont engagés », nous expliquent Jean-Luc Schoeling et Bertrand Louppe, coordinateurs du Contrat de Rivière Sambre & Affluents pour IGRETEC.

Toutes les informations relatives au Contrat de Rivière sont à votre disposition sur le site internet flambant neuf: <http://www.crsambre.be>.

Un évènement agrémenté par la présence de 3 hôtes IGRETEC de choc... De gauche à droite: Philippe Sonnet, Jean-Luc Schoeling, Sandrine Van Immerseel, Alessandra Vaccargiu, Laurence Gobert, Bertrand Louppe

Spectaculaire...



Les travaux de pose des collecteurs destinés à alimenter la future station de la rue des Chalets à Ham-sur-Heure sont en cours... Pour garantir l'acheminement des eaux par gravitation, cette pose de collecteurs nécessite parfois le recours à des techniques tout à fait particulières, comme celle du fonçage. Un procédé spectaculaire qui a permis notamment de réaliser le tunnel sous la Manche.

Le principe? Permettre la pose de conduites, sans tranchée ouverte, en poussant à partir d'un puits de départ une machine de coupe. Cet équipement, entièrement automatisé, est pourvu d'une tête, variable selon la nature du sol, qui creuse, extrait les résidus et achemine les collecteurs en sous-sol. Dans ce cas précis, il s'agit d'une tête munie de disques, destinée à creuser de la roche sur pas moins de 600 mètres. Le diamètre intérieur est de 1,60 mètre...

La future station, dite « à boues activées à faible charge », est destinée à épurer les eaux usées de quelque 8900 équivalents-habitants.



EN JOBS STOCK

L'équipe du département Animation Economique était présente au salon de l'emploi « jobs en stock » ce jeudi 18 septembre 2008 à Charleroi Expo.

Sa mission? Renseigner les visiteurs sur les nombreuses aides à l'emploi. Elle a également assuré le relais pour le service GRH en communiquant les postes vacants chez IGRETEC.



Le personnel à l'affiche



Cela ne pouvait être passé sous silence... : notre collègue, Aline Mus, était tout récemment sur les planches pour jouer la pièce de théâtre wallon « El père Nowé est-ène ordure ».

Certains collègues ont eu la chance de l'applaudir et d'admirer ses talents tout en redécouvrant ce bijou dans notre patois carolo, au Centre du Temps Choisi à Gilly.

Elle sera à Silenriex, dans le cadre du Télévie, le 8 novembre prochain. Plus d'informations et réservations au 071/864040



EOLE accueille les attachés de l'AWEX-OFI

C'est Charleroi, et plus précisément l'Aéropole, que les attachés commerciaux de l'AWEX-OFI en poste à l'étranger ont choisi comme point de chute pour une de leur réunion... de haut vol!



« Tout est parti d'une réunion d'échanges entre Lucyan Papiernik, les animateurs économiques d'IGRETEC et ceux de l'AWEX-OFI. Très vite a jailli l'idée de proposer Charleroi pour une des réunions de remise à niveau des agents de l'AWEX », explique Nathalie DESPLAT. « Beaucoup ont été attirés par la perspective de la visite de l'aéroport ».

Dès le matin du 4 septembre, la trentaine d'attachés, venus entre autres de Bogota, de Birmingham, ou de Louisiane, ont ainsi pu fouler les installations de la nouvelle aérogare de BSCA.

Ils ont ensuite mis le cap sur EOLE, où ils ont bénéficié de présentations relatives à « SKYWIN » (aéronautique et spatial) et « BIOWIN » (sciences du vivant), soit 2 des 5 pôles de compétitivité identifiés par les autorités wallonnes comme vecteurs de relance économique pour la Wallonie.

Bon nombre ont été favorablement impressionnés par l'essor de l'Aéropole, de même que par les performances énergétiques et les caractéristiques techniques et esthétiques d'EOLE.

Cette matinée fort studieuse s'est terminée par un moment convivial fort apprécié, partagé avec l'ensemble de l'équipe d'animation économique d'IGRETEC.

Atelier thématique Tourisme d'Affaires

Une première pour le Département Animation Economique: un atelier « Tourisme d'Affaires », co-organisé avec le Centre de Compétence du Forem, le 25 juin à Eole.

Une rencontre qu'on peut qualifier de beau succès et sera le départ d'actions concrètes vers l'ensemble des opérateurs privés. La création d'un groupe de travail permettra de développer les besoins et contraintes du secteur, notamment en termes de ressources humaines.





Une identité graphique forte...



Le power point : un outil de communication percutant

IGRETEC vient de se doter d'un nouvel outil ; une charte graphique, guide destiné à affirmer son identité visuelle, et à en établir les règles. En interne, sa mise en application passera par une phase transitoire de 4 mois, au cours desquels le Département Communication mettra à votre disposition tous les outils et conseils nécessaires.

Il y a plus de 3 ans, IGRETEC faisait le pari d'un nouveau logo. L'objectif était de renforcer sa cohérence, son identité. Dans la foulée, divers supports étaient créés, enveloppes, en-têtes de lettre, cartes des visites etc.

Aujourd'hui, nous renforçons encore notre communication non verbale, en fixant une fois pour toutes les règles d'usage du logo, mais aussi en homogénéisant d'autres supports, comme les cartouches de plans, les cahiers des charges, les panneaux de chantier etc... Un projet d'envergure qui a déjà démarré et devrait être totalement mis en place dès le 1^{er} mars.

La charte graphique

La charte graphique, disponible au format papier, est un guide graphique, corollaire du logo. Elle est l'outil indispensable de notre identité visuelle. On y trouve les règles et le cadre d'utilisation du

logo, ainsi que les principes typographiques et quelques modèles standardisés. Elle donne un cadre précis, des règles claires, à partir desquels on peut reproduire certains modèles ou envisager la création de nouveaux supports. Il s'agit d'un outil

à usage aussi bien interne qu'externe : il devra être fourni à tout sous-traitant dont la mission est, de près ou de loin, de créer pour IGRETEC des supports de communication.

« Cette identité graphique est le gage de notre cohérence et de notre professionnalisme »





Concrètement, qu'est-ce que ça va changer ?

En interne, la charte graphique prévoit l'uniformisation des signatures de mails, des cartouches de plans, des Power Point, des cahiers des charges, des modèles d'offres, des rapports et aussi des panneaux de chantier. Un vaste défi dans lequel chacun a un rôle à jouer. Mais aussi un changement qui se fera en douceur...

4 mois pour la mise en conformité...

Une phase transitoire de 4 mois est en effet prévue : elle permettra à chacun de se familiariser avec les nouveaux modèles, de les appliquer dans les différents logiciels. Tout au long de ces 4 mois, vous serez accompagnés par le Département Communication, qui mettra à votre disposition tous les modèles nécessaires, et organisera des séances collectives d'explication, de « trucs et astuces », tout en communiquant régulièrement sur les outils mis à disposition.

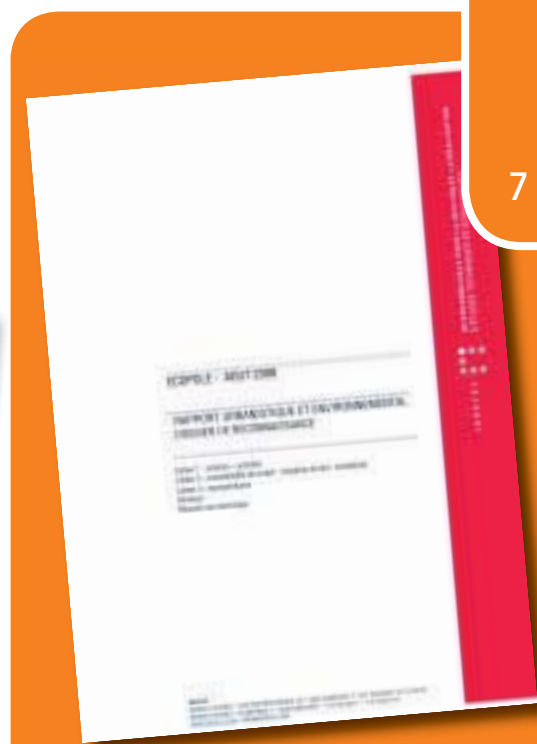
Dès le 1^{er} mars, tous vos documents devront être mis en conformité.

La diversité des actions menées dans chacun des secteurs d'IGRETEC est telle qu'une identité graphique solide, cohérente et maîtrisée est indispensable. C'est elle qui reflète la personnalité

et en quelque sorte le visage de notre intercommunale ainsi que de la trentaine de métiers qui y sont exercés. Cette identité graphique est le gage de notre cohérence et de notre professionnalisme. Tâchons chacun d'en faire bon usage, et de participer ainsi à une image moderne et cohérente de notre intercommunale. Le jeu en vaut vraiment la chandelle...



Le cartouche de plan sera uniformisé



Stéphane Sozii

« Dans le cadre du dossier « Ecopole », sur lequel nous avons travaillé pendant des mois, nous avons besoin d'une présentation irréprochable, à la fois moderne et professionnelle.

C'est vrai qu'on a qu'une occasion de faire une première bonne impression : si le contenu est très pointu, « l'emballage » se doit, lui, d'être attrayant, de donner envie.

Nous avons utilisé le modèle créé dans le cadre de la charte graphique, modèle qui servira aussi pour les cahiers des charges.

Nous avons vraiment été positivement surpris du résultat ; la mise en application s'est faite sans trop de problème, et au final, nous avons pu présenter un rapport dont nous étions réellement fiers.

Les réglages dus à la première application ne se font qu'une fois, à long terme, cela représente pour nous un réel gain de temps, puisque nous ne tergiverserons plus sur le choix de la mise en page... »



ORES:

l'expertise d'IGRETEC à l'échelle wallonne



Le marché wallon de l'électricité et du gaz, conformément aux règles européennes, qui interdisent à un fournisseur d'être présent dans des activités de distribution, est amené à subir de fortes réorganisations dans les mois qui viennent. Une restructuration qui concerne IGRETEC au premier chef, et notamment la majorité des membres du service de Patrick Castiau, amenés à rejoindre la structure ORES dès le 1^{er} janvier 2009. Explications.



Le contexte

C'est une exigence européenne déjà mise en application en Flandre et à Bruxelles: la gestion du réseau de distribution du gaz et de l'électricité ne peut plus être confiée à un opérateur privé, Electrabel en l'occurrence.

C'est dans ce contexte qu'a été créé Netwal, opérateur unique chargé d'exploiter les réseaux mais aussi de réaliser les tâches stratégiques liées. Le personnel de Netmanagement, filiale d'Electrabel chargée de la gestion des réseaux, a déjà rejoint cet opérateur depuis le 1er octobre 2008.

Mais Netwal est une structure transitoire, qui, dès le 1^{er} janvier est amenée à disparaître...

Le 1^{er} janvier 2009... date clé

A partir du 1er janvier 2009, Netwal change de nom et devient ORES, (Opérateurs des Réseaux d'Energies). Les intercommunales mixtes, comme IEH et IGH, rachètent l'ensemble des parts sociales d'Electrabel au sein de cette structure: elles deviennent ainsi les seules actionnaires d'ORES, qui tombe dans le giron public.

Autre changement de taille pour IGRETEC: la création d'ORES implique le regroupement de l'activité de gestion de l'éclairage public au sein d'un opérateur unique... Ceci implique donc le départ de nos collègues, chargés de la gestion de l'éclairage public au sein du service de Patrick Castiau, vers cette structure, dès le 1^{er} janvier 2009.

IGRETEC apporte ainsi à ORES son activité de conception et de gestion des parcs d'éclairage des villes et communes affiliées à l'IEH.

A ce stade, l'accord de principe a été marqué par les instances d'IGRETEC; elles statueront de manière effective en novembre à ce sujet.

Une opération assez technique

L'opération, assez complexe, peut se résumer au fait qu'IGRETEC cède sa branche d'activité

« gestion de l'éclairage public » à ORES, et qu'en contrepartie, ORES attribue des parts sociales à IGRETEC, parts qui seront cédées immédiatement aux gestionnaires de réseau mixtes wallons contre paiement de leur valeur.

Et après ?

Concrètement, tous ces changements se sont naturellement faits en complète concertation avec les agents concernés.

IGRETEC restera acteur dans le secteur de l'énergie, via, notamment, la création du secteur 3, « participations énergétiques », dont nous vous parlons par ailleurs.

Nous serons également présents au sein d'ORES puisque IGRETEC, en qualité de personne morale, devrait y occuper un poste d'administrateur, tandis que Jean-Jacques Cayeman, directeur de la Gestion des Intercommunales et des Finances, pourrait se voir attribuer le poste de conseiller au président. Des propositions en ce sens seront formulées lors de la 1^{re} réunion des instances d'ORES en janvier 2009.

Last but not least, nous garderons, à moindre échelle, des participations au sein d'IEH et IGH.

Cette structure représente une opportunité unique de mettre à profit un beau savoir-faire et une expérience « maison » à l'échelle wallonne: nous souhaitons d'ORES et déjà plein succès à tous nos collègues dans leur nouvelle mission!



La gestion de l'éclairage public sera centralisée au sein de l'opérateur wallon ORES

Des projets verts pour le tout nouveau secteur 3

Au moment même où IGRETEC voit, avec la création d'ORES, son rôle dans la gestion des réseaux se réduire, la création d'un nouveau secteur (financement de projets énergétiques locaux), lui apporte une belle occasion de consolider son rôle d'acteur énergétique.

Des exigences légales

La distribution du gaz et de l'électricité était, jusqu'à la libéralisation des marchés, un monopole communal. Même si les communes l'ont perdu, elles demeurent néanmoins un acteur essentiel de la distribution d'énergie. C'est ainsi que le capital des gestionnaires de réseau de distribution doit être détenu à au moins 51 % par les villes et communes.

En Hainaut, les participations communales dans le secteur de l'énergie sont logées au sein de l'intercommunale I.P.F.H. (Intercommunale pure de Financement du Hainaut). Cette dernière détient déjà 61,53 % du capital d'I.E.H. (gestionnaire du réseau d'électricité) et s'est engagée à monter en puissance au capital d'I.G.H. (gestionnaire du réseau gaz) pour atteindre 58,79 %.

Dans la foulée de la restructuration du secteur, imposée notamment par l'Europe, deux décrets wallons, du 17 juillet 2008, relèvent le seuil de participation communale de 51 % à 70 %, dans une première phase (pour le 09/02/2009) et dans une seconde à 75 % (pour le 31/12/2018).

IGRETEC et IPFH : une vieille histoire

C'est IGRETEC qui assume la gestion d'I.P.F.H. depuis sa constitution. I.P.F.H. dispose d'un portefeuille de participations de plus de 900 millions d'€ (en valeur actualisée à fin 2007). Ces participations diversifiées permettent, chaque année, d'attribuer aux Villes et Communes des revenus s'élevant à 40 millions d'€.

Aujourd'hui, IGRETEC initie une restructuration profonde de son organisation.

À l'origine, seules les communes participaient au capital d'I.P.F.H. Dorénavant, les trois intercommunales de développement économique, IGRETEC, IDEA et IDETA, y seront également associées, au travers de leur secteur « Participations ».



le secteur 3 permettra, notamment, le financement de projets verts

En pratique, toutes les participations énergétiques locales seront logées dans le secteur « Participations » de chacune des intercommunales de développement économique et toutes les autres participations énergétiques seront gérées en I.P.F.H.

À travers ces changements de structure, outre le rôle accru d'IGRETEC en qualité de gestionnaire d'I.P.F.H., notre intercommunale a l'opportunité d'amplifier sa vocation "de développeur économique" au rôle "d'investisseur" permettant la mise en œuvre de projets énergétiques locaux.

La création du secteur 3

Le nouveau secteur « Participations » d'IGRETEC porte en interne le nom de « Secteur 3 ». Il regroupera les villes et communes des arrondissements de Charleroi et Thuin. **Notre nouveau secteur va ainsi dorénavant non seulement financer des projets « verts », mais également distribuer à ces communes les dividendes du secteur énergétique.** Bon an, mal an, c'est quelque 20 millions d'euros qu'IGRETEC va pouvoir distribuer aux communes.

Ces opérations de restructuration consolident le rôle d'IGRETEC dans le secteur de l'énergie au moment même où son rôle se voit quelque peu réduit dans la gestion des réseaux avec la création d'ORES (voir article sur l'éclairage public). Ces opérations ont également un impact favorable sur notre bilan qui se voit majoré de quelque 125 millions d'euros, excusez du peu...

Les secteurs chez IGRETEC : petit rappel...

Secteur 1 : Bureau d'études et de Gestion

Secteur 2 : Développement Economique et Social de la Région de Charleroi

Secteur 3 : Participations énergétiques

Secteur 4 : Développement Economique des Activités Aéroportuaires de l'Aéroport de Charleroi

Secteur 5 : Développement Economique et Touristique du Sud du Hainaut

L'Ecopole:

un projet verdoyant



Dans le Parcours 8, nous évoquons l'ensemble des projets déposés, dans le cadre de l'Objectif Convergence 2007-2013, par les communes, les opérateurs et les centres de recherche situés sur le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut. Ce Parcours vous propose un focus sur l'Ecopole.

Ce projet ambitieux et original, introduit par IGRETEC, a reçu le feu vert de la Région wallonne. Le vert est effectivement sa couleur, puisque le concept vise à regrouper, en un même espace, un ensemble d'activités environnementales complémentaires et synergiques permettant d'ouvrir des marchés nouveaux.

Localisés à cheval sur les communes de Farciennes et d'Aiseau-Presles, pas moins de **300 hectares de terrains**, dévolus autrefois à l'extraction du charbon et lovés dans un méandre de la Sambre, seront prochainement réaménagés.

L'Ecopole n'a pas d'équivalent en Wallonie. Dès la conception, les équipes d'IGRETEC ont intégré les principes du développement durable dans leur réflexion. Il sera décliné au niveau de tous les aspects du projet : de l'éclairage public (peu énergivore) au choix des plantes, en passant par l'intégration de panneaux photovoltaïques (le plus grand champ de Belgique) ainsi que la préservation des espaces biologiquement intéressants.

Ce critère du développement durable s'applique également à la sélection des entreprises admises sur le site. Concrètement, toute entreprise

qui souhaite s'implanter sur l'Ecopole devra exhiber un « **passport vert** ». Ce qui signifie qu'elle devra résolument intégrer la logique du développement durable, non seulement au niveau de ses produits et processus, mais également en ce qui concerne son bâtiment et l'aménagement de sa parcelle.

Par le **passport vert**, l'entreprise s'engage à :

- désigner un interlocuteur environnemental en son sein ;
- organiser un système de collecte sélective des déchets ;
- encourager les modes de déplacements alternatifs ;
- recourir à au moins une mesure d'excellence dans les domaines de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de l'éco-construction ;
- favoriser sur sa parcelle la faune et la flore indigène ;
- maîtriser la qualité de ses eaux rejetées, limiter le ruissellement et favoriser l'utilisation de l'eau de pluie (via une citerne), au moins pour les sanitaires et l'arrosage ;
- réaliser un bilan environnemental assorti de pistes d'amélioration (2 ans après le démarrage).

Ce nouveau parc accueillera également des centres de formation ainsi que des unités de Recherche & Développement liés à cette thématique.

Le but est de faire de la région un pôle axé sur les technologies propres, du recyclage, de la valorisation des sous-produits, de l'assainissement et des éco-produits.

Autre bonne nouvelle, le site sera desservi par une nouvelle voirie de désenclavement. Cet axe partira de la plateforme multimodale de Charleroi-Châtelet, passera par les zones portuaires du Port autonome de Charleroi pour ensuite traverser l'Ecopole et rejoindre la route de la Basse Sambre. Cette route absorbera une part importante du charroi industriel de l'est de la région de Charleroi, de quoi soulager la population locale de nombreuses nuisances.

L'Ecopole représente un très beau défi de reconversion d'une friche par la revitalisation écologique et économique. Objectif à terme ? En faire la référence verte wallonne. À suivre...



STEP de Roselies

Cure de jeunesse pour une belle jeune fille...

La station de Roselies vient de subir une grosse opération de remise aux normes. Une chirurgie qui s'imposait tant par rapport à ses performances en termes d'épuration que pour ses installations techniques. Les travaux, commencés en 2005, viennent de se terminer, et l'ont radicalement rajeunie.

« Quelle belle jeune fille ! »

C'est en ces termes qu'Henri Zeman, chef du département « Conseils à la construction des ouvrages d'épuration » évoque celle qui partage sa vie depuis plus de 25 ans. La construction de la station d'épuration de Roselies, située en bordure de la



Sambre, sur le territoire de la commune d'Aiseau-Presles, date de 1976. Depuis, les exigences et normes européennes ont radicalement évolué. Des travaux s'imposaient, tant pour garantir de meilleures performances en terme d'épuration, que pour moderniser les installations. La mise aux normes de l'électricité, de la ventilation, du chauffage et de la sécurité étaient incontournables également.

Il fallait aussi tenir compte du fait que la station était initialement destinée à épurer en majorité les eaux résiduaires industrielles, provenant de la société Beecham, ce qui n'est plus du tout le cas aujourd'hui.

Les travaux de réhabilitation, adjugés pour un montant de 18 440 919 € htva et financés à 100 % par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau), ont démarré en 2005, pour se clôturer par la mise en service en février 2008, et la réception provisoire début juillet.

Après ce lifting, la quadragénaire est aujourd'hui redimensionnée et à même d'épurer les eaux résiduaires urbaines d'une population équivalente à 127 000 habitants, provenant des entités de Charleroi, d'Aiseau-Presles, de Farciennes, de Châtelet et de Gerpinnes.

Les principaux traits de caractère de celle qui a retrouvé sa première jeunesse ? Un processus d'épuration dit « à boues activées à faible charge », une automatisation poussée et l'équipement d'une installation de supervision assurant sa télésurveillance 24 heures sur 24.

« La construction de la station de Roselies date de 1976 »

Pour ce qui est de la ligne de traitement proprement dite, elle comprend les traditionnelles étapes de dégrillage, de décantation des sables, de décantation primaire, le traitement biologique ainsi que le traitement des boues, la durée totale du traitement étant de l'ordre de 24 heures.

La mise aux normes a également été l'occasion de construire de nouveaux ateliers, en service prochainement, destinés à traiter les curures d'avaloirs.

Limitant les nuisances olfactives, il est plus que probable que celle qui a retrouvé ses traits de jeune fille ne manquera pas d'épater la galerie lors des prochaines visites : celle réservée aux mandataires locaux et à la presse le 28 novembre, mais aussi celle pour le grand public, lors des Journées wallonnes de l'Eau (mars 2009).

